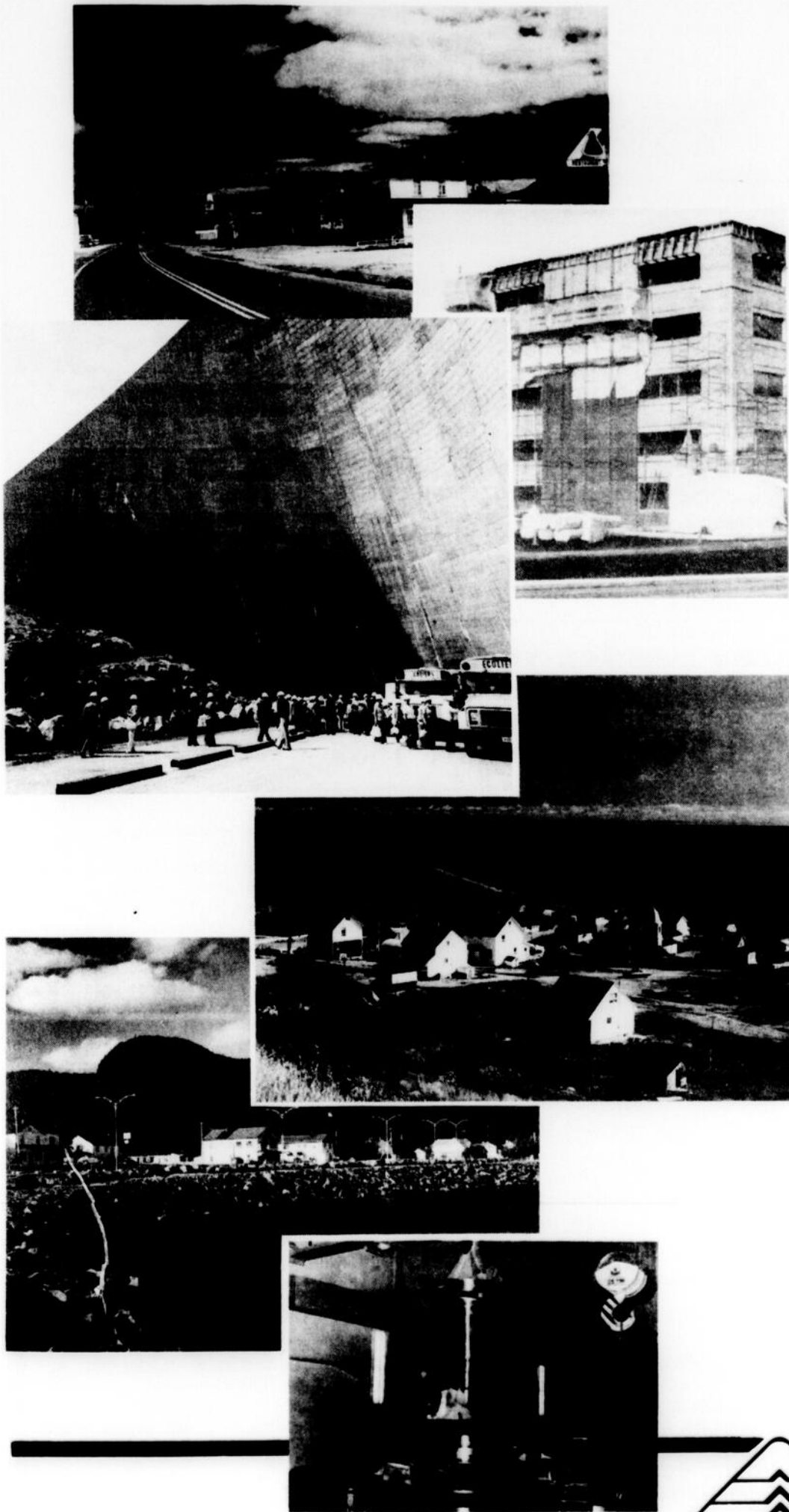


Colloque de la zone Manicouagan
Les 5 et 6 décembre
Cégep de Baie-Comeau

Un défi sur mesure



Une volonté de faire

En tant que présidente du Comité directeur de la zone de Manicouagan, je m'empresse d'inviter toute la population concernée à participer à ce vaste processus démocratique qu'est «la Conférence socio-économique».

synonymes de la vitalité de notre milieu.

Créer une solidarité au sein de la M.R.C., autour de projets de développement socio-économiques, ne peut que servir notre avenir et enrichir nos collectivités.

Nous avons le privilège en tant que population, de faire valoir notre point de vue sur la problématique et le potentiel de développement de la M.R.C. de Manicouagan. C'est à nous de soumettre des projets de développement créateurs d'emplois, bénéfiques tant pour les localités que pour l'ensemble de la M.R.C..

Nous devons nous sentir toutes et tous concernées(és) par cette vaste démarche de sensibilisation aux réalités de notre milieu de vie. Le plan de développement qui s'élabore et qui sera adopté tout au cours du cheminement, conditionnera le développement social et économique de nos localités et de la région-09, pour les quatre prochaines années.

Il faut saisir cette opportunité, démontrer notre volonté d'action et faire valoir notre imagination en s'impliquant activement dans ce processus mis de l'avant par le gouvernement du Québec.

C'est la réponse du milieu, expression de notre volonté de faire, qui est garante des retombées positives d'une démarche d'envergure comme celle que nous amorçons avec le colloque de zone.

Ce mécanisme de consultation et de concertation ne peut qu'entraîner un renforcement du leadership et de l'entrepreneurship,

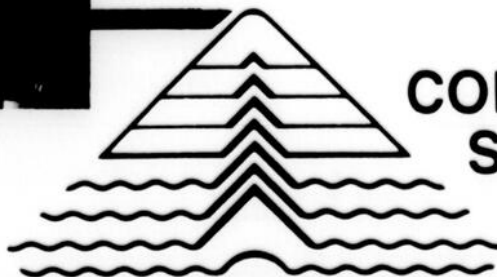
Louise St-Pierre.
Présidente du
Comité directeur de la
zone Manicouagan,

Note de la rédaction

Le but principal de ce cahier est d'informer la population sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles de la municipalité régionale de comté. C'est en quelque sorte un diagnostic général sur l'état de la situation dans la région.

Une bonne connaissance de cette situation par les citoyens est indispensable au succès de la Conférence socio-économique de la Côte-Nord. Il faut bien connaître son milieu si l'on veut choisir les axes du développement pour les quatre prochaines années et imaginer des projets qui collent à la réalité au point d'intéresser le gouvernement à leur financement.

Nous vous invitons à lire les pages qui suivent, à les critiquer et à vous impliquer dans le colloque de zone qui se tient les 5 et 6 décembre au Cégep de Baie-Comeau.



**CONFÉRENCE
SOCIO-ÉCONOMIQUE
DE LA CÔTE-NORD**



CONFÉRENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE-NORD

Colloque de
la zone Manicouagan



Membres du comité directeur

Madame Louise ST-PIERRE
Présidente

Madame Micheline FOURNIER
Vice-présidente

Madame Louise LEVASSEUR
Vice-présidente

Monsieur Roger LAPOINTE
Trésorier
Représentant le secteur
éducation/formation professionnelle

Monsieur Raymond COULOMBE
Publiciste
Représentant la localité de Baie-Comeau

Madame Loraine LEDUC
Secrétaire exécutive

Monsieur Clément PAQUET
Représentant le secteur forêt

Monsieur André BOSSE
Whip de Pointe-au-Outardes

Monsieur Pierre BOUCHARD
Représentant le secteur jeunes

Madame Francine CHICOINE
Représentant le secteur santé/affaires sociales

Monsieur Gérard CHOUNARD
Représentant la localité de Baie-Trinité

Madame Violaine COITEUX
Représentant le secteur tourisme

Madame Claudette COUTURE
Représentant le secteur industrie/commerce

Madame Madeleine DAOUST
Représentant le secteur femmes

Monsieur Jean DOMINGUE
Représentant le secteur environnement

Monsieur Georges-Henry GAGNÉ
Whip de Ragueneau

Madame Johanne ISABEL
Représentant le secteur main-d'oeuvre

Monsieur Gérard LABRIE
Whip de Godbout

Monsieur Maurice LANGLOIS
Whip de Pointe-Lebel

Monsieur Marcel LABELLE
Représentant le secteur loisirs/plein-air

Monsieur Roger LÉVESQUE
Whip de Franquelin

Madame Ida MICHAUD
Whip de Chute-aux-Outardes

Monsieur Gaëtan NORMANDIN
Représentant le secteur culture

Monsieur Christian SAVARD
Représentant le secteur transport/
communication/routes

Monsieur Daniel HARVEY
Représentant le secteur agriculture

Monsieur Yvon BOUDREAU
Représentant le secteur municipal

Dates des colloques de zones

Municipalité régionale de comté de Caniapiscau	23 novembre 1987
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	5 et 6 décembre 1987
Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord	12 et 13 décembre 1987
Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	12 et 13 décembre 1987
Municipalité régionale de comté de la Minganie	6 et 7 février 1988
Municipalité de la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent	27 et 28 février 1988
Forum régional	17-18-19 juin 1988
Conférence	29 et 30 septembre 1988

UN DÉFI SUR MESURE est une réalisation de la Conférence socio-économique de la Côte-Nord.

COORDINATION: Jean-Pierre Dallaire
(Communication-Québec)

RÉDACTION: Christiane Lebleu
(Communication-Québec)
André Lamoureux
(Environnement-Québec)

RECHERCHES: Ginette Voyer, Marthe Bouchard,
Gaëtan Désilets
Office de planification et de
développement du Québec

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION:
Les Éditions Nordiques département
des projets spéciaux



La Conférence socio-économique de la Côte-Nord a son siège social au 625, boulevard Lafleche, Baie-Comeau (Québec), G5C 1C5
(418) 589-4674 ou 1-800-463-8516

Les prochains rendez-vous:

Sept-Îles (Forum) juin 1988 Baie-Comeau (Sommet) septembre 1988

C'est le 30 mars dernier, que le ministre au Développement régional, monsieur Marc-Yvan Côté, amorçait officiellement la Conférence socio-économique de la Côte-Nord. Cette démarche vise essentiellement à amorcer un processus de concertation en vue de négocier avec le gouvernement provincial une entente de développement régional.

Les opérations se dérouleront en plusieurs étapes sur une période de plus d'un an. Des colloques de zones se tiennent, durant l'hiver 87-88, dans les cinq municipalités régionales de comté de la région et en Basse-Côte-Nord. On y traitera alors de développement du territoire, de façon globale, en y intégrant l'ensemble des activités que l'on y retrouve. Chaque zone aura alors à préciser et à prioriser ses projets.

Les colloques sectoriels régionaux constituent la seconde étape de la démarche. Différentes rencontres portant sur des activités socio-économiques spécifiques se tiendront de janvier 1988 à mai 1988. À ce moment, on étudiera les projets soumis par l'ensemble des zones pour chaque secteur, on les critiquera, les bonifiera et

les priorisera, en vue d'une décision au Forum.

Toutes les problématiques et les priorités d'action soulevées lors des colloques de zones et de secteurs seront présentées au forum prévu à Sept-Îles les 17, 18 et 19 juin 1988. L'objectif de ce rassemblement populaire sera de choisir, en tentant de faire le plus large consensus possible, les projets ayant le plus d'impact sur le développement socio-économique de la Côte-Nord.

À Baie-Comeau, à l'automne 1988, soit dans un an, se tiendra la Conférence qui sera l'aboutissement du processus de concertation. À cette occasion, les intervenants régionaux présenteront leurs propositions d'action aux autorités gouvernementales. C'est alors que seront pris officiellement et publiquement des engagements concernant la réalisation des projets présentés.

Finalement, le Conseil régional de développement signera une entente-cadre de développement avec le gouvernement du Québec et assurera le suivi de la Conférence socio-économique de la Côte-Nord.

Deux outils à la mesure des besoins de la région



Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
**Office de planification et de
développement du Québec**

L'OPDQ administre deux programmes de subvention destinés à appuyer des projets concrets de développement en fonction des particularités régionales.

FDR: Le Fonds de développement régional s'adresse aux municipalités et aux organismes sans but lucratif afin de supporter des projets d'infrastructures dans tous les secteurs d'activités.

PECEC: Le Programme expérimental de création d'emplois communautaires appuie les promoteurs désireux d'investir dans la création ou l'expansion d'entreprises touchant des secteurs d'activités non saturés sur le marché.

Pour informations, s'adresser aux bureaux de l'OPDQ:

625, boul. Lafleche,
Bureau R.C. 307
Baie-Comeau, Qc
G5C 1C5
(418) 589-4345

456, avenue Arnaud,
Bureau R.C. 09
Sept-Îles, Qc
G4R 3B1
(418) 962-5351

Québec

Les 5 et 6 décembre
Cegep de Baie-Comeau

Un défi
sur mesure

Toutes les cartes en main pour un développement intéressant



S'il y a une partie de la Côte-Nord qui a toutes les cartes en main pour s'assurer une stabilité économique à long terme, c'est bien la MRC de Manicouagan. De là à la comparer à la Beauce, ce modèle du développement économique québécois, il n'y a qu'un pas...

Tout est là. L'abondance des ressources naturelles: la forêt, le fleuve, l'énergie hydro-électrique et les ressources fauniques. Sans compter le capital financier et humain. Les infrastructures si essentielles au développement soit le traversier-rail, le port, l'aéroport, etc. ne sont pas non plus à dédaigner.

La MRC de Manicouagan jouit, contrairement au reste de la Côte, d'une diversité qui, jumelée aux avantages mentionnés plus haut, font en sorte que l'entrepreneuriat se développe facilement dans la région. Ou, si on veut le dire autrement, la capacité locale d'investissement semble plus prometteuse face aux projets qui pointent toujours à l'horizon.

Évidemment, il ne peut s'agir de projets majeurs car, à ce chapitre, il est difficile de concurrencer les multinationales (QNS, Reynolds et Cargill ou même Hydro-Québec qui ne joue certainement pas dans les ligues mineures!). De fait, la consolidation de l'économie régionale ne peut se faire autrement qu'en passant par le développement des secteurs associés aux ressources naturelles. Il y a encore de la place pour instaurer certaines industries de sous-traitance pour donner des services aux grandes entreprises, et ici comme ailleurs l'avenir est aux PME...

Cette intégration des petites et moyennes entreprises dans l'exploitation des matières premières du territoire constitue déjà un secteur d'activité exceptionnellement solide. Cependant, des facteurs limitatifs doivent être considérés: la population peu nombreuse qui habite un assez grand territoire, la petitesse du marché régional, le fait que les grandes entreprises de l'endroit dépendent de décisions extérieures et

de conjonctures internationales et, finalement, l'impossibilité pour les PME de concurrencer la grande industrie sur le plan salarial.

Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que l'éloignement des marchés du centre du Québec et de l'Est américain peut toujours être atténué par l'amélioration des infrastructures de transport. Mais les distances sont là et les autres régions du Québec demeureront toujours favorisées. Là-dessus, la Beauce conserve un avantage!

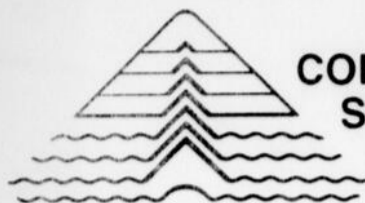
Avec tout le potentiel qui se présente à elle, la MRC de Manicouagan peut entrevoir un développement avantageux de ses ressources. Toutefois, il appartient à la population et plus particulièrement aux promoteurs qui ont des projets intéressants en poche de se manifester. La Conférence socio-économique constitue justement une occasion de préciser ces attentes et de s'impliquer dans des projets de développement susceptibles de maintenir et même d'améliorer la prospérité de la région dans les prochaines décennies.

Scierie des Outardes Enr. oeuvre dans le secteur du sciage depuis 1976. Cette entreprise dynamique, bien implantée dans le milieu, fournit de l'emploi à 250 travailleurs en usine et 350 en forêt. De plus, sa présence bénéficie à la région en retombées économiques appréciables.



«Une participation indéniable
au développement économique...»

Scierie des Outardes Enr.



L'or vert de Manicouagan



Photo: Les Éditions Nordiques

C'est d'abord à cause de la forêt que s'est développée la zone de Manicouagan. De l'épopée des villages forestiers des années 20 à aujourd'hui, la ville de Baie-Comeau est la seule à avoir émergé de cette ruée vers le bois à pâte.

La forêt de la région constitue en effet l'une des plus importantes réserves de résineux au Québec. Environ 80% du territoire forestier est propre à la commercialisation. Celle-ci est encore facilitée par l'homogénéité de la ressource (93% des résineux) et la bonne qualité de la fibre de bois que l'on y retrouve. Présentement la forêt est exploitée à 50% de son potentiel. Elle pourrait effectivement soutenir une exploitation pendant encore 120 ans au rythme d'un volume de coupe de 2,7 millions de mètres cubes par année.

En plus de l'activité primaire de la coupe de bois, la zone Manicouagan profite aussi des retombées de la transformation de cette matière

première. Les entreprises de ce secteur d'activité fournissent de l'emploi à environ 2 500 travailleurs, soit près de 20% des emplois de la zone. Outre les deux grandes entreprises, Scierie des Outardes et Compagnie de papier Québec et Ontario Ltée., des petites et moyennes entreprises oeuvrent dans les domaines du sciage, de l'ébénisterie et de la menuiserie.

Si l'on peut considérer la forêt comme l'or vert de la région, il n'en demeure pas moins que son exploitation est soumise aux fortes contraintes du marché ainsi qu'aux coûteux changements technologiques devenus nécessaires pour répondre aux normes environnementales.

On espère cependant que les technologies de pointe apporteront de nouvelles possibilités de développement dans ce secteur, comme l'exploitation de la biomasse, par exemple.

Un faible taux de chômage

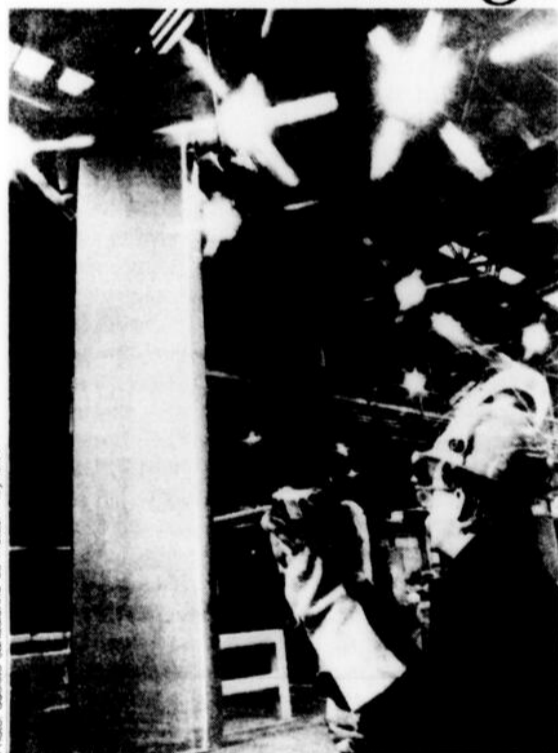


Photo: Société canadienne de métaux Reynolds

Alors que sur le reste de la Côte, on chôme deux, trois ou même quatre fois plus, les travailleurs de la région de Manicouagan connaissent un taux de chômage de 8% seulement. C'est dire l'excellence de l'actuel climat économique si on considère qu'en 1981 le taux d'inactivité était deux fois plus élevé. Il est vrai que c'était à l'aube d'une certaine crise qui a frappé moins fort ici qu'ailleurs.

Même situation du côté des bénéficiaires d'aide sociale qui sont majoritairement des jeunes. Au moment où le nombre des bénéficiaires augmentait dans une proportion de 30%, entre 1981 et 1984 au Québec et sur la Côte, cette augmentation se limitait à moins de 12% dans la MRC de Manicouagan.

Ainsi, même si on retrouve des ressources naturelles en abondance, il n'y a que 4% des travailleurs qui sont des forestiers, des pêcheurs ou des agriculteurs, autrement dit qui oeuvrent dans le secteur primaire. Pour ce qui est du secteur de la transformation, Manicouagan fait

figure de leader car on y retrouve 75% de toute l'activité manufacturière nord-côtière. Il convient aussi de mentionner que c'est à Baie-Comeau que se retrouvent au-delà de 60% des emplois de la zone reliés aux services d'utilité publique. (Hydro-Québec, Sûreté du Québec, Québec-Téléphone, Voyageur, ministères et organismes provinciaux et fédéraux).

Au niveau salarial, le travailleur moyen de Baie-Comeau recevait 453 \$ par semaine en janvier 1987, soit 27 \$ de plus que le travailleur québécois moyen, mais 34,50 \$ de moins que l'ensemble des travailleurs nord-côtières.

**«Une implication au
développement économique
de la région Manicouagan».**

Compagnie de Papier Québec et Ontario Ltée



Pêcheurs et agriculteurs sont encore marginaux



Photo: Communication-Québec

Métiers bien difficiles que ceux d'agriculteurs et pêcheurs. Malgré le potentiel que représentent ces deux activités, les personnes qui oeuvrent dans le domaine sont encore considérées comme étant plutôt marginales, même si la demande de capitalisation (équipements et immobilisation) est importante.

Dans la région, les bons sols sont rares, sauf dans la fertile péninsule Manicouagan et à quelques endroits le long du littoral, comme à Ragueneau par exemple. En 1985, on retrouvait 32 producteurs agricoles et les superficies exploitables totalisaient 5 500 acres dont un peu moins du tiers étaient en culture.

Les activités dominantes sont la production bovine, l'horticulture de serre et de plein champs ainsi que la pomme de terre. D'ailleurs, cette production suscite de l'intérêt puisqu'il y a une station de recherche et un centre de plants, tous deux situés à Pointe-aux-Outardes. Des institutions respectées provincielement.

Cependant, le défi agricole rencontre certaines contraintes: le morcellement des lots, l'absence d'infrastructures de services et de commercialisation, la

difficulté de regroupement des producteurs et enfin un zonage agricole restreint.

Comparée aux régions plus méridionales, la pratique de l'agriculture dans la région est considérée comme marginale. Il faut cependant tenir compte du fait qu'elle s'est adaptée aux nombreuses contraintes, dont le climat est évidemment l'élément dominant.

Du côté des pêcheries, la MRC de Manicouagan commence à prendre de l'importance bien qu'on y retrouve que 150 pêcheurs commerciaux, soit moins de 7% de l'ensemble de la Côte-Nord. De 1979 à 1984, la valeur des prises a grimpé de 300%, surtout avec la popularité grandissante du crabe qui en représente plus de 80%.

Il y a quelques usines de transformation dans la région, principalement situées dans les petites localités du territoire, soit Baie-Trinité, Godbout, Pointe-aux-Outardes et Chûte-aux-Outardes.

S'il y a, dans les années à venir, une évolution notable des pêcheries dans la MRC de Manicouagan, ce sera sûrement grâce à l'esprit d'entreprise de ces petits producteurs.

L'industrie touristique doit être mieux planifiée



Photo: Communication-Québec

L'immense territoire de la région offre de nombreuses possibilités aux amateurs de villégiature, d'aventures et de chasse et pêche sportive. Le territoire est accessible autant par les chemins forestiers que par l'impressionnant réseau hydrographique. Dans la zone Manicouagan, on ne retrouve qu'une dizaine de pourvoyeurs pour accueillir ces visiteurs. Ces entrepreneurs s'emploient toutefois à bien développer ce marché touristique du plein air. Et c'est sans compter la mise en valeur de sites naturels comme les îles de Ragueneau ou le parc provincial de la Pointe-aux-Outardes.

Il n'y en a pas que pour les férus de la nature dans notre région. Les touristes peuvent aussi y découvrir un riche patrimoine culturel. Le phare de Pointe-des-Monts et les musées de Godbout et de Baie-Comeau, sont des lieux qui conservent d'innombrables

souvenirs. Les églises de Saint-Andrew et de Saint-Georges de Baie-Comeau présentent elles aussi un caractère nord-côtier bien spécifique. Toujours sur le plan culturel, l'implantation d'une salle de spectacle serait certainement un atout majeur pour retenir les touristes un peu plus longtemps et exploiter un marché local languissant.

Sous un autre aspect, les visites industrielles attirent aussi bon nombre de visiteurs, on a qu'à penser par ailleurs à la popularité du complexe Manic-Outardes.

La zone Manicouagan présente de nombreux attraits touristiques mais le développement de ce potentiel n'est encore qu'à l'état embryonnaire. De plus, on ne retrouve pas de plan d'ensemble de développement de l'industrie touristique, mais plutôt des initiatives isolées et majoritairement rattachées à l'entreprise privée.

La performance d'une entreprise est à l'image de l'excellence de sa main-d'oeuvre.


**Commission de
Formation
Professionnelle**
de la main-d'oeuvre
région Côte-Nord



Hydro-Québec: encore de grosses dépenses en vue



Photo: Communication-Québec

Dans les secteurs public et privé, Hydro-Québec (région Manicouagan) est de loin l'entreprise qui continue à dépenser le plus pour améliorer ses installations. Il est vrai que, comparativement à d'autres régions du Québec, la Côte-Nord est une importante région de production et de transport d'énergie. Cette situation particulière procure d'ailleurs, bon an mal an, à la seule ville de Baie-Comeau plus de 650 emplois avec une masse salariale d'environ 30 millions de dollars.

L'hydro-électricité représente un potentiel qui est encore loin d'être exploité au maximum. C'est pour cette raison que l'on procède depuis 1980 à des travaux de l'ordre d'un milliard de dollars pour ajouter une puissance additionnelle d'un million de kw à Manic V. De plus, comme elle l'a fait pour les centrales Bersimis 1 et 2, Hydro-Québec élabore des projets pour moderniser ses centrales du

réseau Manic-Outardes. Le coût de tels travaux pourrait s'élever à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Mais, il n'y a pas que de l'eau et du bois comme richesses naturelles dans la région. La tourbe est également considérée comme ayant un potentiel intéressant. Ainsi, la tourbière de Pointe-Lebel ne représente que le dixième du potentiel de production exploitable dans la MRC de Manicouagan. Par contre, son marché demeure soumis aux fluctuations de la demande internationale.

Il existe, par ailleurs, d'autres ressources encore non exploitées. Mentionnons, parmi les plus importantes réserves mises à jour, des sites de silice, de granite, de cuivre et de nickel.

Entrepreneurs demandés



Photo: Les Editions Nordiques

Jusqu'en 1950, la région Manicouagan n'avait connu que l'exploitation de la forêt et la transformation du bois comme principales activités économiques. La construction d'un premier barrage sur la rivière Manicouagan incita (quelques années plus tard), la compagnie Canadian British Aluminium à venir s'installer à Baie-Comeau. Cette implantation marqua le début d'une diversification de l'activité industrielle. Depuis, l'abondance de la ressource forestière, le potentiel hydro-électrique et la présence d'un port de mer constituent toujours les piliers de l'économie manicoise.

Sur la Côte-Nord, la zone Manicouagan est la plus fortement industrialisée. En 1985, on y retrouvait 70% des emplois du secteur manufacturier pour l'ensemble de la région nord-côtière. Au total, 51 entreprises génèrent au-delà de 4 000 emplois. Cependant trois grandes entreprises dominent largement le marché de l'emploi dans ce secteur d'activité. Ce sont évidemment la Société canadienne des métaux Reynolds, la Compagnie de papier

Québec Ontario ltée et la Scierie des Outardes, Hydro-Québec étant considérée comme une entreprise de services.

Les 48 autres entreprises se partagent environ 500 emplois, ce qui représente une moyenne de 10 emplois par entreprise. Outre la transformation du bois, ces petites et moyennes entreprises oeuvrent dans des domaines aussi variés que les produits chimiques, produits métalliques et minéraux non métalliques, matériel électrique, alimentation, imprimerie et vêtements.

Malgré qu'une grande partie de ces entreprises forment un secteur de sous-traitance des grandes compagnies, il reste encore de nombreuses opportunités d'investissement. Actuellement, ce sont des entreprises de l'extérieur de la zone tels que des ateliers d'usinage et des fabriques de produits plastiques, qui en bénéficient.



COMMISSARIAT
INDUSTRIEL
REGIONAL
DE BAIE-COMEAU

«Un carrefour du développement industriel et commercial»

- Support technique aux entreprises (élaboration de dossiers);
- Aide aux promoteurs locaux dans leur demande de subventions et de prêts
- Promotion de notre potentiel régional; au niveau national...;
- Banque de données régionales, nationales et internationales;
- Service de communication.

625, boulevard Lafèche, Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5 - 589-6497 - FAX: 589-6407

«Région de Baie-Comeau: un potentiel à développer !»

Les 5 et 6 décembre
Cegep de Baie-Comeau

Un défi sur mesure

8 500 personnes à votre service mais toujours pas d'université



Photo: Les Éditions Nordiques

Il faut savoir que ce qui fait vivre la majorité des Manicois et Manicoises, ce ne sont pas les grandes entreprises mais plutôt les services qui se greffent autour de celles-ci! Les entreprises commerciales, touristiques, de transport et de communication ainsi que les services publics forment un ensemble qu'on nomme le secteur tertiaire. Celui-ci s'accapare près des deux tiers des emplois de la région Manicouagan c'est-à-dire plus de 800 entreprises procurant du travail à environ 8 500 personnes. Évidemment la majeure partie de ces activités se concentre à Baie-Comeau, ce qui lui vaut le statut de pôle régional de services pour la zone.

La fonction publique fédérale et provinciale, les services d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux procurent une part très importante de l'emploi de Ragueneau à Baie-Trinité. En 1985, on dénombrait plus de 3 000 fonctionnaires, enseignants et professionnels de la santé et des affaires sociales.

Sur le plan des services éducatifs, la

région est relativement bien dotée en équipements scolaires. Pour desservir les huit localités de la zone, on retrouve 19 établissements scolaires des niveaux primaire, secondaire et collégial. L'absence d'institution universitaire cause toutefois un certain préjudice aux gens de la région. Elle provoque le départ d'éléments prometteurs chez les jeunes et prive aussi la région de ressources compétentes dans le domaine de la recherche et du développement technologique.

En matière de santé et de services sociaux, la population est encore bien desservie. On y compte le centre hospitalier régional, le centre local des services communautaires, un centre de services sociaux, des centres d'accueil pour personnes âgées et pour personnes vivant avec un handicap ou ayant des problèmes socio-affectifs. Malgré ce large éventail de services, la zone de Manicouagan subit le sort réservé aux régions éloignées, soit un manque de professionnels spécialisés. Cette situation oblige encore de fréquents déplacements vers l'extérieur.

À la croisée des chemins

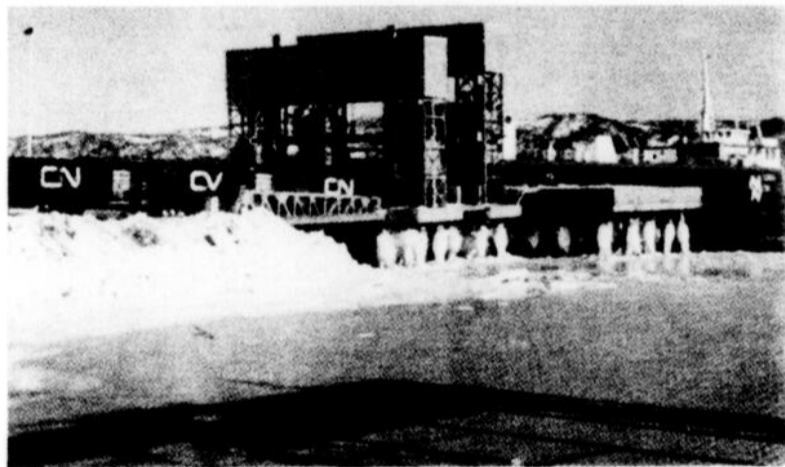


Photo: Les Éditions Nordiques

Même si l'éloignement et l'isolement ne sont pas les caractéristiques dominantes de la MRC de Manicouagan, le transport y constitue néanmoins un élément économique vital.

La récente ouverture vers le nord, avec le prolongement de la route 389 vers les centres miniers, en est sûrement le meilleur exemple. Cette nouveauté renforce la vocation de Baie-Comeau comme plaque tournante: vers l'ouest avec la Haute-Côte-Nord, vers l'est en direction de Sept-Îles et la Minganie, du côté sud vers la Gaspésie, puis dorénavant vers le nord, encore plus loin que Manic V.

Les infrastructures de transport pourraient être décrites avec détails, mais il importe de retenir que leur développement est synonyme de progrès. Un exemple mérite toutefois qu'on s'y attarde: le complexe portuaire de Baie-Comeau.

De fait, c'est un point névralgique au cœur du développement économique. C'est ce qui explique les préoccupations des intervenants du milieu qui s'interrogeaient sur les contraintes qui freinent sa croissance. Ainsi, la présence d'une grande quantité de polluants (BPC, puis plus récemment HPA) constitue un élément dont il faut tenir compte dans le cadre d'agrandissements futurs. Il faut aussi savoir que les structures actuelles ne répondent pas totalement aux besoins de la clientèle utilisatrice, soit les compagnies de la région. Certaines installations sont désuètes alors que d'autres sont tout simplement trop petites pour répondre à la demande croissante des bateaux plus nombreux et plus volumineux. Conséquemment, il faudra des investissements majeurs pour solutionner ces problèmes. Il en va de l'efficacité même de cet outil essentiel de développement régional.

Partenaire en éducation,
à l'écoute des besoins du monde
du travail...

COMMISSION SCOLAIRE DE MANICOUAGAN

771, BOUL. JOLIET, BAIE COMEAU, QC
G5C 1P3



Caisse populaire de Hauterive

Secteur Mingan

903, rue de Puyalon, Baie-Comeau
589-3734

«Connaissant l'importance du développement économique de la région Manicouagan, la caisse populaire de Hauterive souhaite la meilleure des chances aux initiateurs de projets».

Centre régional Manicouagan

Guichet automatique
589-2257

Chute-aux-Outardes

117, rue Vallilée
567-2744



Un défi
sur mesure

La Ville de Baie-Comeau considère
maintenant l'avenir ...

*Ensemble
pour un développement
économique profitable !*

Ville de  Baie-Comeau